



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Lancement de YOLIM, un programme de crédit digital, à taux zéro, au profit des agriculteurs togolais*

**Lomé (Togo), 28 juillet 2020** – Le Gouvernement annonce le lancement de « YOLIM », un programme de crédit digital, à taux zéro, par lequel l'Etat, en partenariat avec les banques et les opérateurs de téléphonie mobile Togocom et Moov Togo, octroie un prêt aux petits exploitants agricoles, pour l'achat d'intrants (semences, engrais, pesticides, inoculum) et la location d'équipements agricoles.

« YOLIM » (saison des pluies et des semences en langue locale) améliore l'inclusion digitale et financière des agriculteurs en leur permettant d'accéder instantanément à un crédit bancaire à distance, sur un téléphone basique grâce à la technologie USSD.

Ce crédit se présente sous la forme d'un bon d'achat électronique dénommé YOLIM, d'une valeur de 96 000 F CFA (146 Euros) versés directement sur le porte-monnaie mobile de l'agriculteur. Ce dernier, via le code USSD \*820#, peut acheter dans un magasin partenaire, des engrais, des semences et pesticides.

De plus, grâce à un partenariat entre l'Etat et la société VAYA TROTRO, les bénéficiaires du programme YOLIM peuvent, via le code USSD \*824#, louer des tracteurs à la journée ou à l'heure, avec leur crédit YOLIM, sur un modèle de « pay-as-you-go ».

Pour participer au programme YOLIM, l'agriculteur doit produire des cultures à haute valeur ajoutée et vivrières, être enregistré par un agrégateur agréé et validé, et enfin avoir une carte d'électeur valide ainsi qu'un numéro de téléphone mobile. L'agrégateur est l'entreprise agricole qui achète habituellement la production de l'agriculteur. Il est garant du prêt de ce dernier et à ce titre, rembourse le crédit YOLIM pour le compte de l'agriculteur au moment des récoltes.

A ce jour, 57 483 agriculteurs sont déjà inscrits au programme YOLIM soit l'équivalent d'un montant de prêts de 5.5 milliards de F CFA (8.4 millions d'Euros) immédiatement disponibles. De plus, 17 agrégateurs agréés sont validés et 209 magasins sont partenaires du programme sur toute l'étendue du territoire. Le processus d'enregistrement des agriculteurs, de validation d'agrégateurs agréés supplémentaires, mené par le Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique et le Ministère de l'Économie et des Finances se poursuit. L'objectif est de toucher 256 000 ménages agricoles.

Au Togo, près de 60% de la population active sont des agriculteurs. Le Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé s'est engagé à transformer ce secteur en focalisant sur l'agriculture le second pilier du Plan national de développement (PND) 2018-2022.

*« Depuis 2016, le Ministère de l'Économie Numérique accompagne le Ministère de l'Agriculture dans divers projets destinés à aider les agriculteurs en développant et utilisant des outils digitaux qui permettent d'améliorer leur productivité, la qualité de leurs récoltes ainsi que d'accroître leur production et leurs revenus. En permettant l'accès au crédit digital, le programme YOLIM constitue une étape décisive dans l'intégration des petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur agricoles », selon Mme Cina Lawson, Ministre des Postes, de l'Économie Numérique et des Innovations Technologiques.*

*« L'accès au crédit est un obstacle majeur pour les petites exploitations agricoles. Les besoins financiers de ces acteurs majeurs des chaînes de valeur agricole suivent des flux de trésorerie cycliques, occasionnés par le caractère saisonnier de leurs activités. Beaucoup d'entre eux ont besoin d'argent pour les intrants et autres pendant la saison de semis. Cependant, il arrive souvent que leur revenu ne soit pas suffisant pour rembourser ces prêts dû à l'insuffisance de l'investissement qu'ils effectuent avec leurs ressources limitées. Le programme YOLIM apporte donc une solution concrète à ce problème en leur fournissant un crédit sans intérêt remboursable seulement au moment des récoltes. YOLIM intervient ainsi pour soutenir la population agricole pour leur permettre d'améliorer leurs productions et par ricochet leurs revenus par un système agricole performant en ces temps difficiles de la COVID-19 » a indiqué M. Noël Bataka, Ministre de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique.*

Plus d'informations sur le site web : <https://yolim.gouv.tg>

Contacts presse : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg) / [presse@agriculture.gouv.tg](mailto:presse@agriculture.gouv.tg)